

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FRO0140107R8

30/01/2026

 Commercialisé en **FR**

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Diversifiés internationaux - dominante taux

Orientation de gestion

Le FCP vise à obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux avec une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
27/06/2025

 Date de lancement de la part
01/08/2025

 Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

 Forme juridique
FCP

 Classification AMF
Fonds mixte

 Affectation du résultat
Capitalisation

 Fréquence de valorisation
Journalière

 Ticker Bloomberg
OFIPAMR FP

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
0,60%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,63%

 Indice de référence
 -


▶ Actif net du fonds	625,98 M€
▶ Actif net de la part	0,00 M€
▶ Valeur liquidative	101,88 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-



▶ Gérants



Jean-François Fossé Geoffroy Carteron

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement

5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,94	-
▶ Couverture note ESG	99,98%	-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FR00140107R8

30/01/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition par type d'exposition

En %	Fonds
Dettes souveraines Europe zone euro	33,4
Dettes d'entreprises hauts rendements Europe	14,5
Actions Etats-Unis	13,5
Actions Europe zone euro	12,4
Dettes d'entreprises marchés émergents Hard currency	9,8
Dettes d'entreprises Europe zone euro	7,1
Monétaire	4,2
Dettes souveraines Etats-Unis	1,7
Dettes d'entreprises globales	1,6
Dettes d'entreprises marchés émergents devises locales	1,5
Actions Asie hors Japon	1,2
Actions Japon	0,9
Dettes indexées Inflation zone euro	0,8
Actions Europe	0,6
Actions Europe hors zone euro	0,4
Actions Emergents	0,1

► Décomposition de la poche actions

En %	Fonds
Asie hors Japon	4,0
Emergents	0,4
Etats-Unis	46,3
Europe	2,1
Europe hors zone euro	1,4
Europe zone euro	42,5
Japon	3,2

► Principales positions (hors liquidités)⁽⁴⁾

En %	Fonds
ISHARES CORP BOND INTEREST RATE	14,49
BNPPE JPM ESG EMBI GBL DVSPD CMPT	7
Ofi Invest Actions Amérique I	5,67
Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro I	4,57
Ofi Invest US Equity Active UCITS ETF	3,36

► Décomposition de la poche taux

En %	Fonds
Dettes souveraines	51,0
Dettes d'entreprises marchés émergents	16,0
Dettes d'entreprises	12,4
Dettes d'entreprises hauts rendements	20,6

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Taux d'exposition actions (%)	28,11
Taux d'exposition taux (%)	67,86
Pourcentage liquidités	4,03

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FR00140107R8

30/01/2026



► Commentaire de gestion

Les marchés ont montré une forte résilience en janvier : les actions sont restées bien orientées et les taux relativement stables, malgré quelques tensions venues du Japon où la hausse des taux longs a brièvement contaminé les marchés obligataires mondiaux. En Europe, la baisse de l'inflation a soutenu les taux, tandis que le 10 ans américain est demeuré autour de 4,2 %.

Le mois a été marqué par une succession d'événements politiques : menaces tarifaires américaines contre l'Europe et le Canada, tensions autour du Groenland, nouveau shutdown, mise en cause judiciaire de Jerome Powell puis nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed. Le Japon a également contribué à la volatilité avec le risque d'intervention sur le yen.

Malgré ces chocs, aucune véritable aversion au risque n'a émergé sur les actions ou les obligations. La volatilité s'est concentrée sur le change et l'or : le dollar a reculé nettement, le yen s'est renforcé, et l'or a connu une envolée spectaculaire au delà de 5 000 dollars avant de corriger en fin de mois.

En termes de positionnement, nous n'avons pas opéré de changement significatif. Nous maintenons une sensibilité au taux légèrement supérieure à notre indice de référence ainsi qu'une sur exposition aux actions.

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FR00140107R8

30/01/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	18/03/2002
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FR00140107R8

30/01/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIER

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Ofi Invest Patrimoine Monde M RF

FR00140107R8

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.